

SD-WAN Meraki (sur connectivité livré par Proximus)

Récapitulatif contractuel

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE ⁽¹⁾. Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

Services

Services de transmission :

SD-WAN Meraki est une couche applicative intelligente, basée sur le matériel de Meraki, en plus de la connectivité de Proximus ou d'un autre fournisseur.

Services:

- Agrégation de connectivité
- Sécurité (sécurité de base et sécurité étendue) : pare-feu
- Option de sauvegarde
- Direction du trafic
- SLA :
 - Réparation à la fin du jour ouvrable suivant
 - Réparation le jour ouvrable (dans la fenêtre d'intervention)

La fenêtre d'intervention est du lundi au vendredi de 8h à 22h et le dimanche de 8h à 16h30. En dehors de ces heures, le principe de 'stop clock' s'applique.

Ce service est soumis à la connectivité de Proximus. Un service similaire est également disponible sur la connectivité non-Proximus mais ne fait pas partie de ce résumé contractuel.

Prix

Le prix dépend du choix du client. Ceci dépend de la connectivité sous-jacente, le niveau de sécurité, le type de SLA, sauvegarde. Le prix est donc basé sur le projet.

Durée, renouvellement et résiliation

Durée déterminée de 12, 36 or 60 mois. A l'issue de la période initiale le contrat n'est pas tacitement reconduit. Frais de service dus jusqu'à la désactivation du service. En cas de résiliation anticipée durant la durée initiale, l'indemnité de terminaison prévue contractuellement sera due.

Caractéristiques à l'intention des utilisateurs finaux handicapés

Informations détaillées sur les solutions adaptées : www.proximus.be/handicap

⁽¹⁾ Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36)

Autres informations utiles

Prix et descriptif sous réserve d'erreur, de promotion éventuellement applicable et de modification ultérieure. Seuls les prix en vigueur au moment de la souscription au service, produit ou à l'option ont valeur contractuelle. En soumettant sa commande, le client accepte les conditions générales et particulières ainsi que les autres informations précontractuelles disponibles via www.proximus.be/mentionslegales.

(¹) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36)